

Comité Bourgogne Franche Comté Eau douce
La Gaule Vésulienne
Vesoul Pêche Sportive

Samedi 22 Juin et
dimanche 23 Juin 2024
Lac de Cintrey - 70160

S

Epreuve devant respecter
le
règlement sportif de la
Commission Eau Douce de
la FFPS



SHIMANO



AGENCE FRANÇAISE
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



Fédération Française des Pêches Sportives



agence
mondiale
antidopage

SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOTS D'ACCUEIL :

Je voudrais dans un premier temps remercier mon ami Fabien MARQUES Président depuis plusieurs années au sein de la Gaule Vésulienne j'ai pu juger la conscience qu'il met à la réalisation de ses projets à la Gaule Vésulienne .

J'ai passé près de 40 ans à la GV et ce n'est que contraint et forcé que la maladie m'a obligé à vous quitter.

Je tiens à te remercier pour le prêt du plan d'eau que tu mets à notre disposition.

Je sais que ce n'est pas une grosse épreuve toutefois une épreuve régionale au moulinet.

Ami pêcheurs je vous souhaite deux belles manches de championnat, on va dire à la campagne.

Prenez soin des poissons et du parcours qui vous est confié.

Bonne chance à tous.

Le Président du CD 70

Jean Claude POINSIGNON

Inscriptions auprès de votre Président de CD avant le 18 MAI 2024

Le plus tôt possible sachant que c'est une préinscription obligatoire.



Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants Plaquettes et Brèmes – tanches- gardons etc....

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A		47°44'39.22N	
Secteur B		5°46'33.45E	
Secteur C			

Le nombre de secteur sera décidé en fonction du nombre de participants

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur	A 15 mètres	1 mètres à 15 mètres
Secteur	Au large	RN 19 / maxi 4 mètres

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	8 mètres	
Amorce	15 litres	
Esches totales	1,5 litres	
Fouillis	0,5 litres dont 0,25	
Vers de vase	Vers de vase	
Vers de terre	0,5	Entiers

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du

HORAIRES

	Manche 1	Manche2
Rendez-vous	Sur place à 10h00- accueil des pêcheurs	8 h00 sur place
Tirage au sort	10h30 Consignes –Rappel du règlement- tirage au sort	8h30 distribution des places
Entrée dans les box	11h00	9h00
Début des contrôles (*)	12h00	9h30
Amorçage	13h20	11h05
Début de la manche	13h30	11h15
5 minutes	17h25	15h10
Fin de la manche	17h30	15h15
Palmarès		

Rappel Pêche au moulinet

12.10 EPREUVES MOULINET - spécificités • Pour un championnat au Moulinet, l'espace minimal entre chaque numéro sera de 15 mètres et de 25 mètres au maximum.

La distance à prendre en considération est la distance effective sur l'eau et non sur la berge. Il conviendra de veiller qu'aucun arbre interdise le lancer de la ligne.

• Pour les cannes avec moulinet (anglaise, bolognaise) : la longueur maximale est de 8 mètres pour toutes les catégories.

• Pour la pêche uniquement au moulinet, l'amorçage ne peut s'effectuer qu'à la fronde (catapulte interdite) et la distance minimale de pêche, par rapport au pêcheur est fixée à 15 mètres

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche		Sur place	47°44'39.22N 5°46'33.45E
Palmarès		Sur place	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	POINSIGNON Didier	06 24 82 24 90	
Forfait	FAUCHER Angélique	06 12 34 18 38	angelfaucher@yahoo.com
Forfait de dernière minute	POINSIGNON Jean Claude	06 85 05 10 95	

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD (ou club) organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Particulier

J'attire votre attention sur le fait que la berge coté rendez-vous, le talus est abrupte. Prendre les traces ou les pêcheurs sont déjà passés.

Prudence.

Restauration et hébergements

Très peu d'hôtel, il faut aller sur Vesoul.

Pas mal de gites.

Voir Office du tourisme 03 84 92 15 61